
Fiche Pédagogique

Connaitre la 5G versus les autres réseaux de connexion

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : In person

Contenu pédagogique

★ **Description**

Cette formation permet de comprendre les fondamentaux de la 5G et d'en évaluer les apports pour l'industrie. À travers des notions techniques vulgarisées, des cas d'usage concrets et des retours d'expérience (ArcelorMittal France,...), les participants découvrent comment la 5G améliore la connectivité des équipes et des machines, renforce la performance opérationnelle et ouvre la voie à de nouveaux usages industriels. Ils repartent avec les clés pour identifier les opportunités pertinentes et initier un projet 5G au sein de leur organisation.



Public visé

Cadres industriels (DSI, CDO, responsables d'usine, ingénieurs, chefs de projets...)



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les **fondamentaux techniques et opérationnels** de la 5G.
- Identifier les **opportunités offertes par la 5G** pour les hommes, les process et les machines.
- Être en mesure de **déployer des solutions 5G** adaptées aux enjeux de l'industrie 4.0.
- Découvrir des **cas d'usage concrets** au travers de retours d'expériences



Moyens et supports pédagogiques

- Apports théoriques & techniques vulgarisés.
- Démonstrations & vidéos.
- Études de cas industriels.
- Ateliers d'échanges.
- Mise en situation selon le contexte des participants.

Le support de présentation est diffusé durant la session.





Modalités d'évaluation et de suivi

Sous le contrôle du formateur/intervenant, l'évaluation des compétences visées est effectuée tout au long de la formation à travers différents moyens et outils, notamment des auto-évaluations, des mises en situation, des exercices pratiques, des jeux de rôle. L'expertise et l'expérience du formateur/intervenant permettent d'apprécier l'atteinte des objectifs visés.

A la fin de formation, le formateur/intervenant valide les compétences dans son outil de gestion et informe le service formation des résultats constatés. Ce dernier délivre un Certificat de réalisation mentionnant l'acquisition des compétences visées. Si l'acquisition d'une compétence ; ou plusieurs, est partielle ou non acquise, le Certificat de réalisation le mentionne. Le Certificat de réalisation, signé par le responsable de l'organisme de formation, est adressé au participant. Le participant, s'il le souhaite, peut le retourner signé.

Les outils utilisés pour l'appréciation de l'atteinte des compétences visées d'un participant peuvent être des auto-évaluations, des mises en situation, des exercices pratiques, des jeux de rôle, des quiz, des QCM, des auto-évaluations. Les outils sont précisés et détaillés dans la fiche pédagogique et/ou le déroulé pédagogique et/ou le support de formation.